

COUR SUPÉRIEURE
(Actions collectives)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No : 500-06-001071-204

DATE : 2 février 2022

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE DONALD BISSON, J.C.S. (JB4644)

EVANGELINA MORFONIOS, personnellement et en sa qualité d'héritière et de liquidatrice de la succession de feu Olga Sarlis
Demanderesse

c.
VIGI SANTÉ LTÉE
Défenderesse

JUGEMENT
(sur échancier partiel et délai d'inscription)

[1] **CONSIDÉRANT** le jugement autorisant l'exercice de l'action collective rendu le 16 juin 2021¹ dans le présent dossier;

[2] **CONSIDÉRANT** le dépôt de la *Demande introductive d'instance en action collective* le 15 septembre 2021;

[3] **CONSIDÉRANT** la complexité du présent dossier, tant au niveau du mérite que de la preuve;

[4] **CONSIDÉRANT** qu'il n'est pas souhaitable d'établir un protocole pour la poursuite complète du dossier au mérite, mais qu'il est plutôt préférable de procéder par étapes, sous forme d'échanciers partiels successifs;

[5] **CONSIDÉRANT** les échanges entre les parties et le Tribunal;

¹ *Morfonios (Succession de Sarlis) c. Vigi Santé Ltée*, 2021 QCCS 2489.

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[6] **ENTÉRINE** l'échéancier suivant et **ORDONNE** aux parties de s'y conformer :

PROCÉDURE	DATE LIMITE
Prise de position de la demanderesse par rapport au projet de <i>Demande en précisions et communication de documents de la défenderesse</i>	14 février 2022
Production, par la défenderesse, de la <i>Demande en précisions et communication de documents de la défenderesse</i> et, si nécessaire, production d'un <i>Avis de gestion</i> à l'Honorable Donald Bisson pour décider des demandes pouvant faire l'objet d'un différend	21 février 2022
Production, par la demanderesse, d'une <i>Originating Application</i> précisée et transmission des documents faisant l'objet de la <i>Demande en précisions et communication de documents de la défenderesse</i>	4 avril 2022
Transmission, par la demanderesse, d'une liste de pré-engagements préliminaires à l'égard de la défenderesse	4 avril 2022
Transmission, par la défenderesse, d'une liste de pré-engagements préliminaires à l'égard de la représentante, Mme Evangelina Morfonios	4 avril 2022
Production, par la défenderesse, d'une <i>Demande d'intervention forcée</i>	18 avril 2022
Transmission, par la demanderesse, de sa position par rapport à la <i>Demande d'intervention forcée</i>	4 mai 2022
Production, par la défenderesse, d'un <i>Avis de gestion</i> adressé à l'Honorable Donald Bisson, visant à traiter de tout moyen préliminaire, le cas échéant, en lien avec la <i>Demande d'intervention forcée</i> (cette étape pourrait devoir être ajustée en fonction de la position de nouvelle(s) partie(s) au litige)	11 mai 2022

[7] **PROLONGE** au 31 décembre 2022 le délai d'inscription;

[8] **LE TOUT**, sans frais de justice.



DONALD BISSON, J.C.S.

M^e Patrick Martin-Ménard, M^e Sabrina Amorim-Lessard et M^e Maude Lépine
MÉNARD, MARTIN AVOCATS
Avocats de la demanderesse

M^e Éric Simard, M^e Christine Provencher et M^e Charlie Marineau
FASKEN MARTINEAU DUMOULIN S.E.N.C.R.L., S.R.L.
Avocats de la défenderesse

M^e Éric Azran et M^e Marjorie Bouchard
STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L., S.R.L.
Avocats de la défenderesse

Date d'audience : 1^{er} février 2022 (sur dossier)